

çai à avoir peur ; me croyant consomptive, je fus obligée de discontinuer la classe pour près de trois mois. Ayant lu souvent le *Messenger* du grand saint Antoine de Padoue, et persuadée de tous ses miracles, je promis que, s'il me ramenait la santé, je m'abonnerais à cette petite revue si intéressante ; ma demande fut exaucée. A présent je suis très bien, et je viens remplir ma promesse avec reconnaissance. R. S.

SAINT-FÉREOL.—Notre enfant Adélard, âgé de 12 ans, se plaignait depuis quelque temps d'un mal à une jambe, lorsque vers la mi-juillet il devint incapable de s'en servir. Le médecin déclara qu'il était attaqué de la carie des os et que la maladie était incurable. On résolut alors de recourir à saint Antoine. On fit apprendre au malade le *bref miraculeux*, on promit des aumônes et on appliqua la médaille du Saint sur le mal. Aussitôt l'enfant se sentit mieux ; et maintenant il peut se servir de sa jambe. J.-E. L.

VICTORIAVILLE.—Ci-inclus, je vous envoie le montant de l'abonnement au *Messenger de Saint-Antoine* petite revue que nous ne manquons pas de lire avec un pieux intérêt. S'il y a place, auriez-vous l'obligeance, dans votre prochain numéro, de nous aider à remplir la promesse faite au grand Thaumaturge, en publiant notre reconnaissance au bon saint Antoine pour le succès des examens de nos élèves et pour plusieurs autres faveurs obtenues par sa puissante intercession. Cong. de N.-D.

MATANE.—Mes deux enfants souffraient du "rifle" : l'un depuis deux ans, l'autre depuis un mois. Tous les soins des médecins avaient été inutilement employés. La maladie ne faisait qu'augmenter lorsque j'eus recours à saint Antoine et lui promis de toujours m'abonner à son *Messenger* et d'y faire publier la guérison de mes enfants s'il m'obtenait cette grâce. Maintenant, ils sont parfaitement guéris.